

COTISATION ANNUELLE 2017

(du 1er janvier au 31 décembre)

La cotisation est obligatoire pour participer aux activités de l'iddac (éducation et pratique artistique, diffusion...) et permet de bénéficier de nos services et ressources :

- **Aide technique** (prêt gratuit de matériel, conseil à l'équipement)
 - **Service Info-Presse** (panorama de presse quotidien/bulletin documentaire mensuel M-ir)
 - **Formations – sensibilisation**(*) (accès libre et gratuit)
 - **Ressources numériques** (annuaire - iddac.net)
 - **Ingénierie et Ressources** (conseil et orientation / assistance maîtrise d'ouvrage)
- Elle vous donne le droit d'assister aux Assemblées Générales et de prendre part aux votes.**

**inscription obligatoire sur iddac.net et dans la limite des places disponibles*

MODALITES PRATIQUES

Pour vous acquitter de votre cotisation, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :
iddac, Service cotisations - 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Organisme :

Nom du responsable de la structure : Prénom :

Fonction :

N° siret : / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... / ... /

Adresse :

CP : Ville

Tél. : Fax Portable :

Courriel :

ADHESION [uniquement pour les particuliers/individuels]

30 € : (remplir le bulletin page 2)

COTISATION ORGANISMES ET COLLECTIVITÉS (adhésion comprise) :

- 110 € :** Comités d'entreprises, COS, CLOS, amicales du personnel, établissements scolaires (*)
(* hors prêt de matériel)
- 160 € :** Communes - 1000 habitants / Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel inférieur à 50 000 € **(fournir impérativement la copie du budget annuel 2017)**
- 200€ :** Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel supérieur à 50 000 €
- 310 € :** Communes - 10 000 habitants / Scènes partenaires
- 460 € :** Communes + 10 000 habitants / Communautés de Communes
- 610 € :** Communautés d'Agglomérations et Métropole
- 750 € :** Collectivités et organismes HORS GIRONDE (hors prêt de matériel)



Panorama de presse oui non -si oui, **courriel** où adresser le panorama de presse :

Règlement :

- Chèque à l'ordre de : Association iddac. Merci de joindre le chèque émis par votre organisme lors de l'envoi de ce formulaire.
- Virement ou mandat administratif à l'ordre de : Association iddac Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny - Code Banque : 10907 Code Guichet : 00001 - N° de compte : 00119532590 – Clé RIB : 16 – BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Après traitement de votre demande, vous recevrez une facture par mail.

Courriel où adresser la facture :

Si vous souhaitez recevoir la facture par courrier merci de cocher cette case

Date : Signature :



AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP 155
33492 Le Bouscat cedex
siret : 383 890 233 00026
N° TVA Intracommunautaire :
FR90 383 890 233 00026
Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
web : www.iddac.net

Adhésion individuelle ANNUELLE 2017

(du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Adhésion : 30€

L'adhésion annuelle vous permet de bénéficier :

dans le domaine du spectacle

Du tarif réduit sur les spectacles coproduits par l'iddac et ses partenaires consultables sur www.iddac.net (jusqu'à 50% de réduction sur le tarif plein),

D'un tarif préférentiel sur la programmation de nos partenaires*,

D'une place gratuite sur tous les spectacles chanson française des P'tites Scènes 2016-2017 (*Mary**, *I Am Stramgram*, *The Shougashack*, *Liz Van Deuq*), suivi de nouvelles propositions à compter de la rentrée 2017

dans le domaine de l'information

De l'abonnement au panorama de presse électronique quotidien (revue de presse culturelle),

dans le domaine de la création artistique

D'invitations privilégiées à des sorties de résidences artistiques et à des étapes de création,

De propositions de participation à des projets artistiques intégrant une pratique amateur ou simplement la participation d'habitants,

dans le domaine institutionnel

Du droit d'assister à notre assemblée générale et de prendre part aux votes.

Modalités pratiques

Pour adhérer, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :

Iddac, service adhésions, 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Nom / Prénom :

Adresse :

CP : Ville

Tél. : Fax Portable :

Courriel (*envoi des invitations, du panorama...*) :
.....

Règlement par :

- Chèque CB (*au guichet ou par téléphone*) Espèce (*au guichet*)
 Virement ou mandat administratif : Association iddac

Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny

Code Banque : 10907

Code Guichet : 00001

N° de compte : 00119532590

Clé RIB : 16

BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Date :

Signature

* liste des scènes girondines consultable sur notre site www.iddac.net



AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP 155
33492 Le Bouscat cedex
Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
N° TVA Intracommunautaire :
FR90 383 890 233 00026
web : www.iddac.net